
«MARTIN MAUREL SELLA»

Banque Privée - Monaco
 au capital de 9.000.000 euros
 Siège social : Villa du Pont, 3, boulevard Princesse Charlotte - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(en Euro)

ACTIF	2009	2008
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.....	0,00	0,00
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	42 573 514,89	104 181 853,58
à vue.....	20 247 601,95	72 968 912,79
à terme.....	22 325 912,94	31 212 940,79
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.....	34 312 870,18	23 503 562,43
Comptes ordinaires débiteurs.....	34 312 870,18	23 503 562,43
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE.....	44 897 056,67	81 236 870,49
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE.....	4 581 148,67	4 482 017,41
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	188 484,00	188 484,00
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES.....	207 816,53	207 816,53
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	2 184 002,69	2 194 402,35
IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	1 107 466,18	1 043 658,03
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT.....	750,00	750,00
AUTRES ACTIFS.....	83 309,31	78 649,23
COMPTES DE REGULARISATION.....	1 198 507,37	927 736,85
TOTAL DE L'ACTIF.....	131 334 926,49	218 045 800,90
 PASSIF	 2009	 2008
BANQUES CENTRALES, C.C.P.....		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	199 156,95	57 404 368,21
à vue.....	199 156,95	56 530 339,24
à terme.....	0,00	874 028,97
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.....	113 831 345,23	144 364 271,47
Comptes d'épargne à régime spécial.....	82 380,77	187,98
à terme.....	82 380,77	187,98
Autres dettes.....	113 748 964,46	144 364 083,49
à vue.....	63 619 169,15	29 996 476,94
à terme.....	50 129 795,31	114 367 606,55

	2009	2008
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	696 044,59	679 448,10
COMPTES DE REGULARISATION	1 415 662,11	1 090 492,43
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	200 000,00	200 000,00
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	14 992 717,61	14 307 220,69
CAPITAL SOUSCRIT	9 000 000,00	9 000 000,00
RESERVES	828 730,15	761 288,84
REPORT A NOUVEAU (+/-)	4 163 490,54	3 197 105,58
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	1 000 496,92	1 348 826,27
TOTAL DU PASSIF	131 334 926,49	218 045 800,90

HORS BILAN AU 31/12/2009

(en Euro)

	2009	2008
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	4 975 127,03	5 648 073,42
garantie d'ordre de la clientèle	4 975 127,03	5 648 073,42
ENGAGEMENTS REÇUS		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 707 715,50	1 707 715,50
garantie reçue de la clientèle	1 707 715,50	1 707 715,50

RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

(en Euro)

	2009	2008
Intérêts et produits assimilés	2 518 210,83	5 952 216,77
sur opérations avec les établissements de crédit	534 794,10	4 062 696,32
sur opérations avec la clientèle	563 511,64	1 133 933,76
sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 419 905,09	755 586,69
Intérêts et charges assimilés	1 356 273,38	4 498 517,59
sur opérations avec les établissements de crédit	5 187,45	39 250,85
sur opérations avec la clientèle	1 351 085,93	4 459 266,74
Revenus des titres à revenu variable	88 805,30	119 836,00
Commissions (produits)	4 853 228,67	4 707 347,12
Commissions (charges)	859 783,13	577 144,40
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	86 430,56	56 121,59
sur titres de transaction de change	86 430,56	56 121,59
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	105 229,88	-105 508,73
Autres produits d'exploitation bancaire	499 295,78	419 939,08
Autres charges d'exploitation bancaire	5 517,12	3 470,38
PRODUIT NET BANCAIRE	5 929 627,39	6 070 819,46
Charges générales d'exploitation	4 740 763,49	4 424 560,44
frais de personnel	2 973 363,89	2 559 630,90
autres frais administratifs	4 972,64	39 332,52
services extérieurs	1 762 426,96	1 825 597,02
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	196 310,54	253 346,87
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	992 553,36	1 392 912,15

Côté du risque	-3 798,53	-44 069,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	988 754,83	1 348 842,86
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	988 754,83	1 348 842,86
Résultat exceptionnel	11 742,09	-16,59
RESULTAT NET	1 000 496,92	1 348 826,27

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Note 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés en euros, conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000.

1.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

a) Conversion des actifs et passifs libellés en devises

- Les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de change de fin d'exercice.

- Les pertes ou gains résultant des ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés au compte de résultat.

b) Opérations de change

A chaque arrêté comptable, les contrats de change comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et le cours utilisé est le cours au comptant de la devise concernée.

c) Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultats prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata-temporis.

Pour mémoire : le calcul des droits de garde et des commissions de gestion a fait l'objet d'un changement de méthode durant l'exercice 2008, qui avait entraîné une augmentation des produits de 740k€.

d) Participations et autres titres détenus à long terme

La banque détient une participation à hauteur de 34,94 % dans le capital de la société de gestion "MPM & PARTNERS".

e) Parts dans les entreprises liées

Ce poste représente la participation majoritaire détenue dans le capital de "MARTIN MAUREL SELLA GESTION MONACO SAM", société de gestion des Fonds Communs de placement dont notre établissement est dépositaire.

La constitution de provisions pour dépréciation des titres de participation est appréciée individuellement, en tenant compte de la valeur d'usage et de l'appréciation économique et financière de chaque société concernée.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Durée et mode d'amortissement des immobilisations

<u>IMMOBILISATIONS</u>	<u>DUREE</u>	<u>MODE</u>
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Logiciels	1 an	Linéaire
Coffres	20 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Dégressif
Agencements, installations	10 ans	Linéaire
Sécurité	5 ans	Dégressif

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, des frais d'établissement et des logiciels.

Les immobilisations corporelles comprennent une participation à hauteur de 35 % dans le capital de la SCP VDP1 et à hauteur de 1 % dans le capital de la SCI VDP2. La SCP VDP1 détient le capital de la SCI VDP2 propriétaire des locaux de notre établissement acquis le 29/12/05.

g) Constitution du fonds de commerce :

- Eléments corporels : 33.680,00 Euros
- Eléments incorporels qui comprennent l'enseigne, le nom commercial, l'achalandage, et la clientèle pour une valeur de 2.016.320,00 Euros.

h) Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite sont prises en charge par un organisme extérieur spécialisé OPTIMUM VIE. Le montant des indemnités acquises au 31/12/2009 est de 44 434,00 Euros.

i) Fiscalité

Martin Maurel Sella n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés car elle réalise plus de 75 % de son chiffre d'affaires sur Monaco.

Elle n'a pas opté pour la TVA.

Note 2 - IMMOBILISATIONS**IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2009 (en euros)**

Immobilisations Incorporelles	Valeur brute 31/12/2008	Acqui- sitions	Cessions	Rebus	Valeur brute au 31/12/2009	Amortis- sements au 31/12/2008	Dotation de l'année		Reprise Amortis- sements sur cessions	Cumuls Amortis- sements au 31/12/2009	Valeur comptable nette au 31/12/2009
							Linéaire	Dégressive			
Immobilisation incorporelles en cours	0,00				0,00						0,00
Fonds commercial	2 050 000,00				2 050 000,00						2 050 000,00
Droit au bail	134 002,69				134 002,69						134 002,69
Frais d'établissement	236 391,11				236 391,11	236 391,11				236 391,11	0,00
Logiciel	640 482,73				640 482,73	630 083,07	10 399,66			640 482,73	0,00
Total immobilisations incorporelles	3 060 876,53	0,00			3 060 876,53	866 474,18	10 399,66			876 873,84	2 184 002,69

Immobilisations Corporelles	Valeur brute 31/12/2008	Acqui- sitions	Cessions	Rebus	Valeur brute au 31/12/2009	Amortis- sements au 31/12/2008	Dotation de l'année		Reprise Amortis- sements sur cessions	Cumuls Amortis- sements au 31/12/2009	Valeur comptable nette au 31/12/2009
							Linéaire	Dégressive			
Matériel de transport	32 161,00	32 000,00			64 161,00	18 503,39	14 023,90			32 527,29	31 633,71
Mobilier	157 817,04	59 852,92			217 669,96	117 760,72	18 895,08			136 655,80	81 014,16
Matériel de bureau et matériel informatique	398 905,53	31 686,21			430 591,74	371 022,30		22 920,34		393 942,64	36 649,10
Agencement, aménagement et installation	1 310 986,91	126 179,90			1 437 166,81	1 048 946,04	130 071,56	0,00		1 179 017,60	258 149,21
Parts dans des sociétés civiles immobilières	700 020,00				700 020,00						700 020,00
Total immobilisations corporelles	2 599 890,48	249 719,03			2 849 609,51	1 556 232,45	162 990,54	22 920,34	0,00	1 742 143,33	1 107 466,18

Note 3 - VENTILATION DES CRÉANCES ET DES DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

en milliers d'euros	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
EMPLOIS	60 595	15 827	1 005		76 887
Créances sur les établissements de crédit	26 282	15 827	1 005		42 574
<i>(Dont créances rattachées)</i>	23	6	5		34
Créances sur la clientèle	34 313				34 313
<i>(Dont créances rattachées)</i>	146				146
RESSOURCES	94 836	5 233	13 962		114 031
Dettes sur les établissements de crédit	199				199
<i>(Dont dettes rattachées)</i>	0				0
Dettes sur la clientèle	94 637	5 233	13 962		113 831
<i>(Dont dettes rattachées)</i>	28	16	187		231

Note 4 - VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION (en milliers d'euros)

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	31/12/2009	31/12/2008
Comptes d'ajustement sur devises	180	260
Charges constatées d'avance	61	24
Produits à recevoir	957	633
Autres comptes de régularisation	0	11
TOTAL	1 198	928

COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
Comptes d'encaissement		
Comptes d'ajustement sur devises	180	260
Produits constatés d'avance	21	11
Charges à payer	961	806
Autres comptes de régularisation	254	14
TOTAL	1 416	1 091

Note 5 - VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
EMPLOIS	76 887	127 685
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	42 574	104 182
à vue	20 248	72 969
à terme	22 326	31 213
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	34 313	23 504
Créances commerciales		
Autres concours à la clientèle		
Comptes ordinaires débiteurs	34 313	23 504
RESSOURCES	114 030	201 769
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	199	57 404
à vue	199	56 530
à terme	0	874
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	113 831	144 364
Comptes d'épargne à régime spécial	82	0
à vue		
à terme	82	0
Autres dettes	113 749	144 364
à vue	63 619	29 996
à terme	50 130	114 368

Note 8 - CAPITAUX PROPRES

en euros	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAL SOUSCRIT	9 000 000,00	9 000 000,00
PRIMES D'EMISSION		
RESERVES	828 730,15	761 288,84
réserve légale		
réserve statutaire	828 730,15	761 288,84
autres réserves		
ECART DE REEVALUATION		
PROVISIONS REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
REPORT A NOUVEAU (+/-)	4 163 490,54	3 197 105,58
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTION		
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	1 000 496,92	1 348 826,27

Le capital de 9 000 000 d'euros est divisé en 9 000 actions de 1 000 euros chacune. La BANQUE MARTIN MAUREL détient 54.96% du capital et le Groupe BANCA SELLA en détient 44.97%

Note 9 - PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Résultat de l'exercice	1 000 496,92
Report à nouveau bénéficiaire	4 163 490,54
Résultat à affecter	5 163 987,46
Réserve statutaire	50 024,85
Distribution d'un dividende (30 € par action)	270 000,00
Report à nouveau bénéficiaire	4 843 962,61

Note 10 - CREANCES DOUTEUSES & PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES
(en milliers d'euros)

	Encours douteux		Provisions sur encours douteux	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Encours sur la clientèle : Sociétés	0	0	0	0
Encours sur la clientèle : Particuliers	45	42	45	42
Total encours sur la clientèle	45	42	45	42

Note 11 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS (en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits assimilés	2 518	5 952
sur opérations avec les établissements de crédit	535	4 063
sur opérations avec la clientèle	564	1 134
sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 420	755
autres intérêts et produits assimilés		
Intérêts et charges assimilées	1 356	4 498
sur opérations avec les établissements de crédit	5	39
sur opérations avec la clientèle	1 351	4 459
sur obligations et autres titres à revenu fixe		
autres intérêts et produits assimilés		

Note 12 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE (en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes de MARTIN MAUREL SELLA GESTION SAM	87	119
Autres	1	1

Note 13 - COMMISSIONS (en milliers d'euros)

Commissions Produits	31/12/2009	31/12/2008
Droits de garde	479	427
Commissions de gestion	947	1 761
Commissions sur achats & ventes de titres	1 905	1 169
Commissions sur OPCVM	733	746
Location de coffre	6	6
Care of	75	69
Autres commissions	709	529
TOTAL	4 853	4 707

Commissions charges	31/12/2009	31/12/2008
Frais de courtage	296	179
Sous traitance siège titres	218	174
Autres commissions	346	224
TOTAL	860	577

**Note 14 - VENTILATION DES GAINS SUR OPERATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT
(en milliers d'euros)**

	2009	2008
Plus values sur obligations et autres titres à revenu fixe (1)	2	0
Plus values sur actions et autres titres à revenu variable (2)	7	0
Reprises de provisions des titres de placement	157	60
Frais d'acquisition sur actions et autres titres à revenu variable	0	0
Moins values sur titres de placement à revenu fixe	24	17
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placements	37	148
Total	105	-105

(1) Les titres détenus sont essentiellement des CDN.

(2) Les titres détenus sont essentiellement des OPCVM français.

**Note 15 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE
(en milliers d'euros)**

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	31/12/2009	31/12/2008
Produits divers d'exploitation bancaire	0	3
Location de coffre		
Care of		
Refacturations diverses	367	322
Autres produits accessoires	132	95
TOTAL	499	420

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	31/12/2009	31/12/2008
Charges diverses d'exploitation bancaire	6	3
TOTAL	6	3

Note 16 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers d'euros)

Charges générales d'exploitation	31/12/2009	31/12/2008
Frais de personnel	2 973	2 560
Salaires et traitements	2 214	1 904
Charges de retraite	185	175
Autres charges sociales	574	481
Autres frais administratifs	5	39
Services extérieurs	1 762	1 826
TOTAL	4 740	4 425

Note 17 - COÛT DU RISQUE (en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions sur opérations avec la clientèle	4	16
Reprises de provisions sur opérations avec la clientèle	0	16
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	200
Reprises de provisions pour risques et charges	0	156
SOLDE COÛT DU RISQUE	-4	-44

Note 18 - EFFECTIF (Selon déclaration BDF)

	31/12/2009	31/12/2008
Commerciaux	21	19
administratifs	14	12
contrôle interne	2	2
TOTAL	37	33

Note 19 - RATIOS PRUDENTIELS

Le coefficient de liquidité qui doit être au moins égal à 100% s'élève au 31 décembre 2009 à 163% contre 132% en 2008.

RAPPORT GENERAL

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale du 5 mai 2009 pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2009, le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par

sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat de l'exercice 2009 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2009, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction significative aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 24 mars 2010.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Claude PALMERO